

## **PRESENTATION DU COMITE**

**PAR MONSIEUR IDRIS AHMED IDRIS**

*SECRETAIRE GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE  
DE L'AFRIQUE CENTRALE (COBAC)*

*Monsieur le Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale,*

*Monsieur le Premier Vice Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée,*

*Monsieur le Secrétaire Général de la BEAC,*

*Monsieur le Secrétaire Général Adjoint de la Commission Bancaire de l'UMOA,*

*Monsieur le Secrétaire Général Adjoint de la COBAC,*

*Monsieur le Directeur Général de la supervision bancaire de la Central Bank of Sudan,*

*Monsieur le Directeur de la Supervision des intermédiaires financiers de la Banque Centrale du Congo,*

*Monsieur le Directeur Adjoint de la Direction de la supervision bancaire de la Bank of Ghana,*

*Monsieur le Représentant de l'Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest,*

*Messieurs les Représentants de l'Institut de Stabilité Financière de la Banque des Règlements Internationaux,*

*Messieurs les Directeurs Généraux de la BEAC,*

*Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des établissements de crédit,*

*Mesdames et Messieurs les délégués des pays membres du Comité,*

*Honorables invités,*

*Mesdames et Messieurs,*

L'honneur m'échoit, en ma qualité de responsable du Secrétariat Permanent du Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, de faire une brève présentation de cette organisation qui tient ce jour et demain sa 15<sup>ème</sup> Assemblée annuelle.

Le Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre est l'un des groupes régionaux de superviseurs reconnu par le Comité de Bâle sur le contrôle

bancaire. Il a été fondé en avril 1994 à Accra, au Ghana, sous la houlette des responsables de la supervision bancaires des régions et pays suivants : l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), la République Démocratique du Congo, la Gambie, le Ghana, Madagascar, le Nigeria, la Sierra Léone et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Ses premiers membres représentaient ainsi 8 organes de supervision et 20 pays. Par la suite, d'autres membres ont rejoint ce Comité : la République de Guinée, le Soudan, le Burundi, le Liberia, le Rwanda, le Cap Vert ainsi que l'Institut Monétaire d'Afrique de l'Ouest (IMAO) qui participe comme observateur. Suite au retrait du Rwanda et de Madagascar qui ont rejoint des groupes régionaux territorialement plus proches, le Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre compte à l'heure actuelle 12 membres représentant 24 pays africains.

### *Mesdames et Messieurs,*

Le Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre s'est fixé comme objectifs :

- de fournir un forum en vue de contacts réguliers et une coopération entre les membres sur les questions ayant trait à la supervision bancaire ;
- de coordonner les efforts effectués par les membres avec pour finalité de développer des règles minimales pour aborder les difficultés spécifiques relatives à la supervision bancaire ;
- de poursuivre et de maintenir la coopération entre ses membres et les autres groupes de supervision bancaire pour la résolution des questions d'intérêt commun, en collaboration avec le Comité de Bâle sur le Contrôle Bancaire ;
- de contribuer à la formation des superviseurs bancaires et de mettre à disposition des outils de formation au personnel de supervision dans les pays membres.

Dans le but d'atteindre ces objectifs, le Comité a orienté ses principales activités, au cours de ses 16 années d'existence, vers l'organisation des sessions de formation des superviseurs sur divers thèmes, la contribution aux travaux du Comité de Bâle et la tenue régulière des assemblées annuelles.

Aujourd'hui, nous sommes fiers du chemin parcouru. Chaque année au moins une session de formation a été organisée à l'intention de nos collaborateurs, avec l'appui de l'Institut de Stabilité Financière (FSI). Nous avons couvert quasiment tous les champs d'actualité de la supervision bancaire. Parallèlement, nous avons été associés à tous travaux en rapport avec l'évolution des normes internationales en matière de supervision bancaire.

Le dernier séminaire organisé sous la houlette du Comité s'est tenu les 3 et 4 août derniers ici à Yaoundé, en prélude à cette Assemblée annuelle. Il a été l'occasion d'aborder les développements en cours des normes internationales en matière de fonds propres nets et de liquidité. Aussi, les participants ont pris connaissance, entre autres, des projets du Comité de Bâle destinés à renforcer la qualité, la consistance et la transparence du noyau dur des fonds propres des établissements de crédit.

Le Comité a également engagé le processus d'harmonisation des règles entre les membres du Comité. Cette activité débutée en 2006 devrait à terme nous amener à rapprocher nos réglementations prudentielles et nos pratiques de supervision bancaire.

Enfin, outre la tenue régulière de nos Assemblées annuelles, nous nous sommes dotés d'un Secrétariat Permanent qui est assuré par la COBAC et d'un site Internet qui rend visible les activités du Comité et constitue un cadre d'échange à développer.

### *Mesdames et Messieurs,*

Face aux défis de l'heure, le Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre représente un cadre important pouvant permettre à ses membres d'affirmer leurs positions au plan international, notamment en intervenant de manière déterminante dans le processus d'élaboration et d'adoption des normes et standards applicables aux établissements de crédit de nos différents pays.

Ce qui a été fait jusqu'ici est très encourageant. Il reste à consolider les acquis, de manière à atteindre les objectifs que le Comité s'est fixé. Pour cela, la coopération entre les membres mériterait d'être chaque jour toujours plus forte, les actions de formation doivent être plus nombreuses et diversifiées, la coordination au sein du Comité mieux assurée, le rapprochement des règles accéléré et la collaboration avec le Comité de Bâle et les autres groupes de superviseurs renforcée.

Tels sont les défis qui interpellent le Comité au moment où l'on observe, au plan mondial, un ensemble d'évolutions tant normatives que structurelles qui ne manqueront pas d'avoir une incidence dans chacune de nos juridictions.

Je vous remercie de votre attention.